



L'AFD et le soutien aux bioénergies dans le déploiement de transitions énergétiques

C. de Gromard, Brasilia, 25 octobre 2016

développeur d'avenirs durables

Le groupe de l'AFD

- **AFD**: établissement public sous tutelles ministérielles & institution financière
- **PROPARCO**: filiale secteur privé
- **CEFEB** : organisme de formation (Marseille)
- **FFEM** : Secrétariat du Fonds Français pour l'Environnement Mondial (Interministériel)



Présence dans plus de 90 pays,
8,5 milliards € d'engagements en 2015
dont 2 mobilisé sur l' énergie.

Une large gamme d'outils financiers...

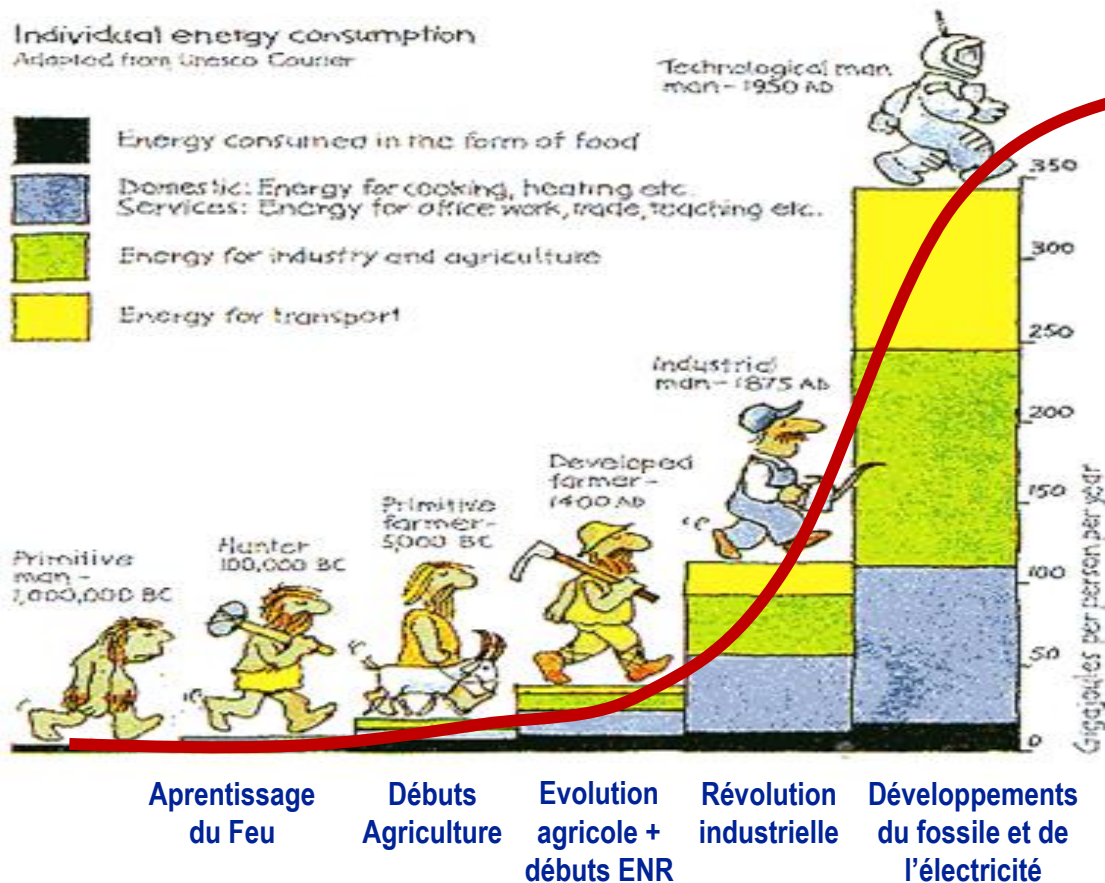
- Prêts concessionnels ou aux conditions de marché
- Lignes de crédit
- Investissements en fonds propre
- Garanties
- Autres instruments: subventions sur les études et la coopération technique

pour des bénéficiaires variés

- Etats
- Sociétés publiques et privées (électricité...)
- Collectivités territoriales
- Banques privées
- Structures de projet

1.

La longue histoire de l'énergie humaine et de ses ruptures technologiques



Economies « défossilisées »

et

déploiement de nouveaux modèles énergétiques au Nord et au Sud

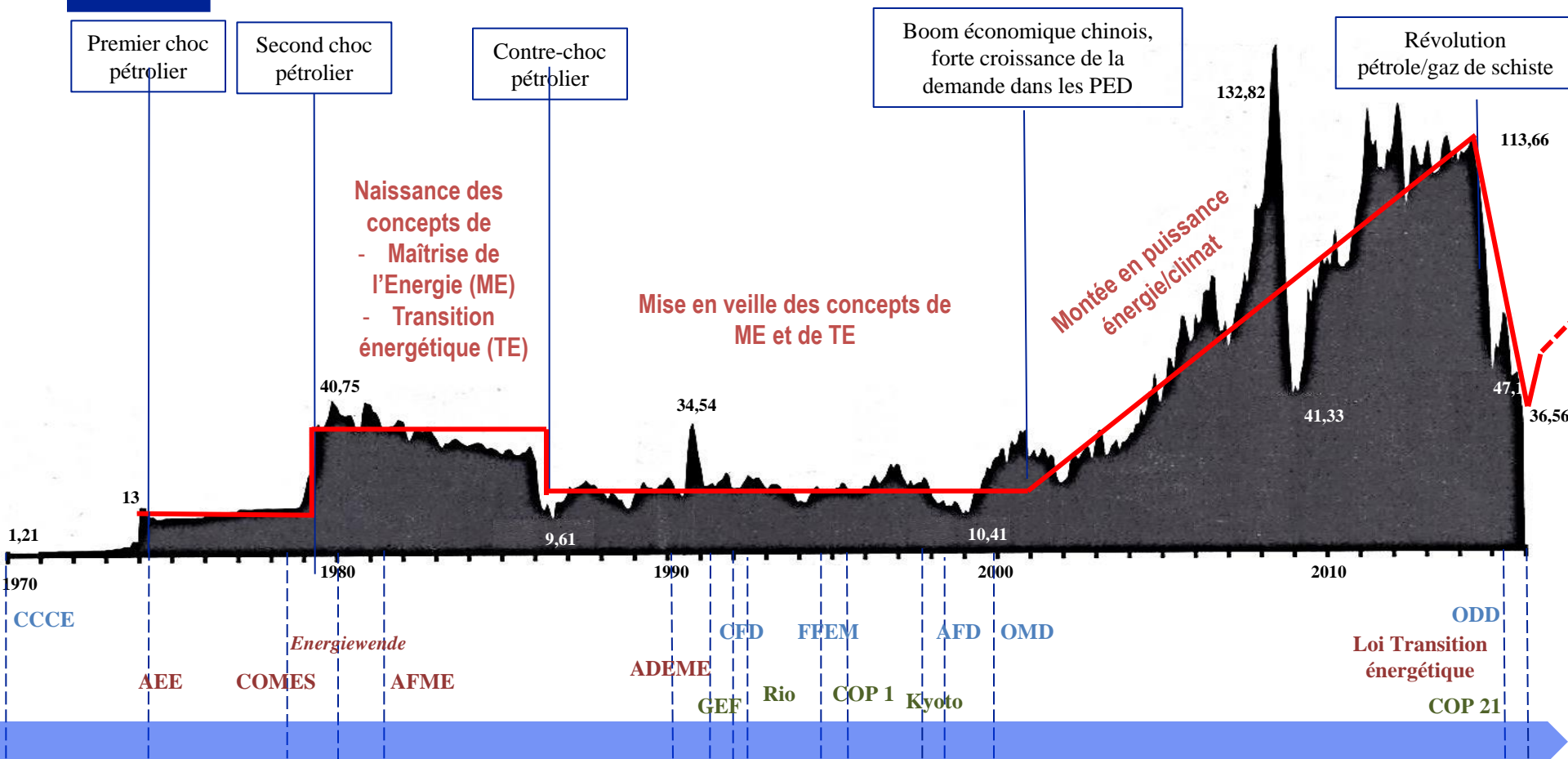
1 Gj/pers/an = 0,28 MWh

développeur d'avenirs durables



1.

L'histoire récente de l'énergie et du prix du baril (dollars courants)



Agenda « Développement »

CCCE : Caisse Centrale de Coopération Economique
 CFD : Caisse Française de Développement (1992)
 AFD : Agence Française de Développement (1998)
 FFEM : Fonds Français pour l'Environnement Mondial (1994)
 OMD : Objectifs du Millénaire pour le Développement (2000)
 ODD : Objectifs de Développement Durable (Addis 2015)

Agenda « Energie »

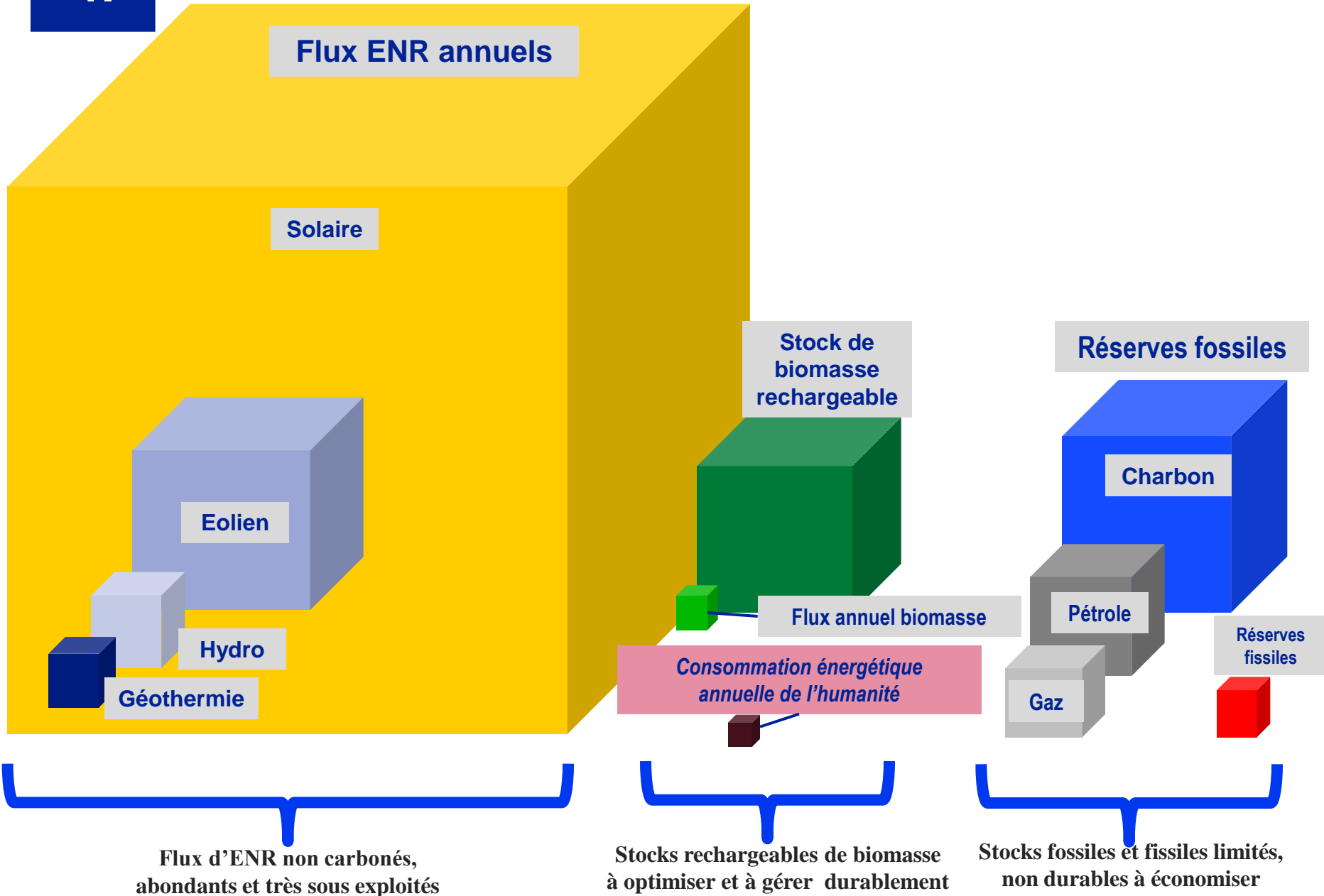
AEE : Agence pour les Economies d'Énergie (1974)
 COMES : Commissariat à l'Énergie Solaire (1978)
 Energiewende = Transition Énergétique (Allemagne, 1979)
 AFME : Agence Française de la Maîtrise de l'Énergie 1981
 ADEME : Agence de l'Environnement et de Maîtrise de l'Énergie 1990

Agenda « Climat »

GEF : Global Environment Facility (1991)
 Rio : Sommet de la Terre à Rio (1992)
 COP : Conférence des Parties (COP1 en 1995)
 Kyoto : protocole de Kyoto sur les GES (1997)
 COP 21 : Accords de Paris (décembre 2015)

Flux ENR directs, stocks/flux de carbone vert, réserves fossiles ou fissiles

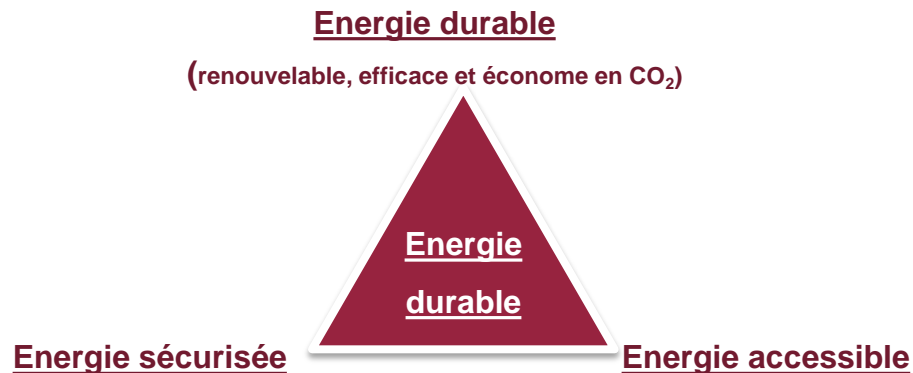
1.



2.

Cadres d'Intervention Stratégique de l'AFD sur l'énergie (2007/2011 et 2012/2016)

- Trois axes d'intervention de l'AFD prioritaires sur l'Énergie depuis 2007
 - Favoriser/Prioriser les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique
 - Sécuriser, renforcer, moderniser les réseaux énergétiques
 - Réduire la fracture énergétique/développer l'accès à l'énergie en zones rurales et suburbaines

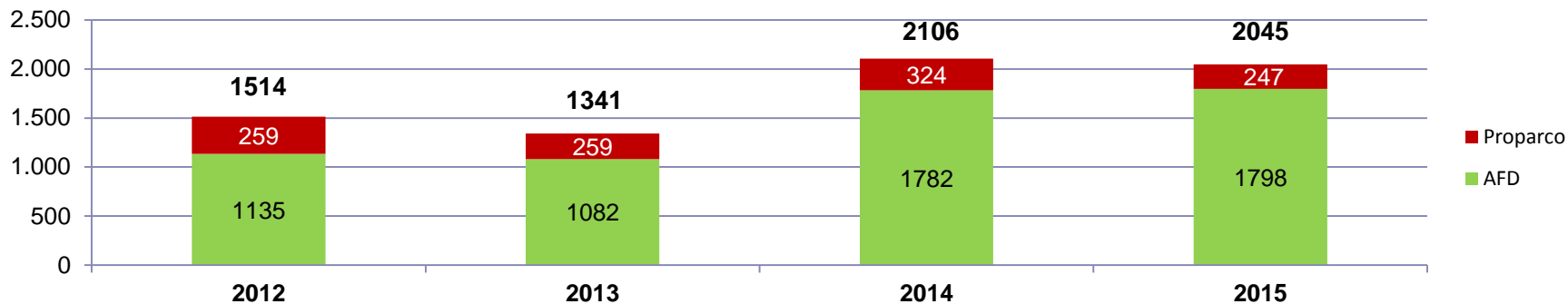


- Une composante d'appui transversal
 - Renforcer les politiques publiques et les capacités des acteurs en matière d'énergie durable

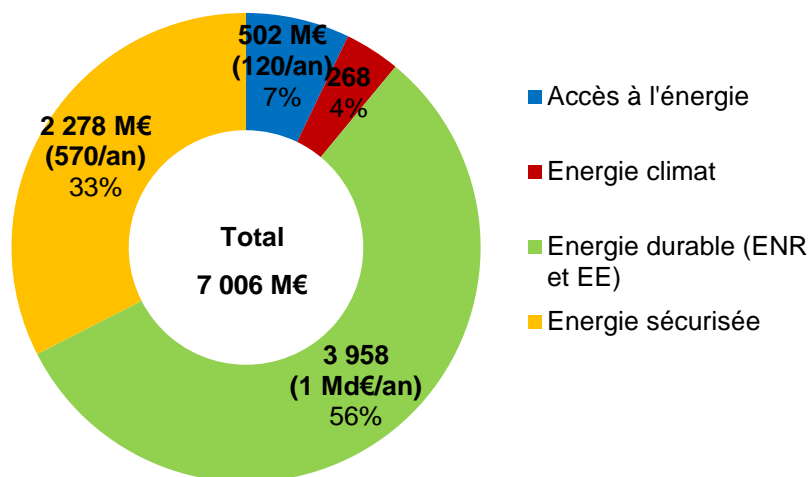
2.

Engagements Énergie 2012-2015

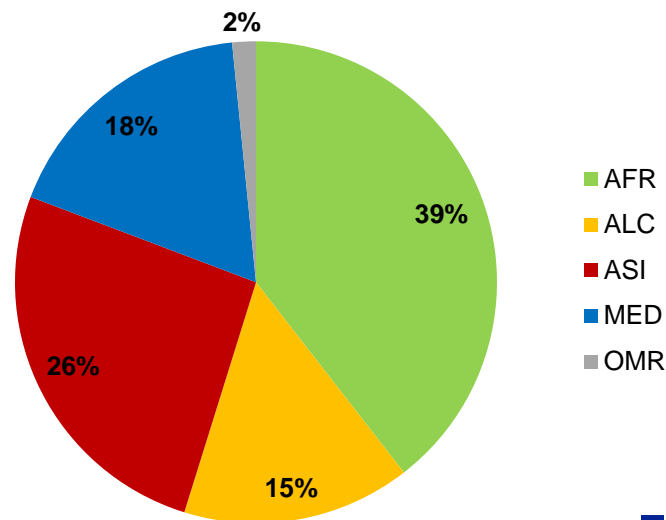
Montants octroyés par le Groupe AFD dans le secteur de l'énergie sur la période 2012-2015 (en M€)



Montant total des octrois dans l'énergie par axe stratégique sur 2012-2015 (en M€)



Répartition géographique des engagements 2012-2015



3.

Des mutations qui bousculent nos systèmes énergétiques et économiques

■ Économiques

- Baisse des coûts des renouvelables, en particulier du solaire (divisé par 5 en 5 ans)
- Forte volatilité du prix des énergies fossiles (pétrole, gaz, charbon)

■ Technologiques

- L'intelligence et le numérique dans les réseaux permettent de déployer les ENR intermittentes
- Nouveaux outils de télé-mesure/gestion/paiement, qui bouleversent la distribution d'énergie

■ Industrielles : Les industriels et énergéticiens ont pris conscience de l'inévitable changement de modèle énergétique et adoptent des stratégies pour se positionner sur les nouveaux marchés .

■ Politiques :

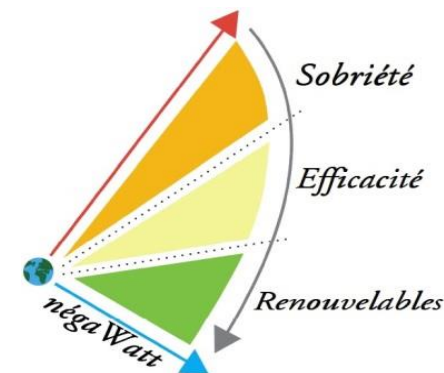
- **La Transition Énergétique (TE)** considérée comme une opportunité de croissance, de développement industriel et de création d'emplois verts
- Consensus Nord-Sud croissant pour s'attaquer au changement climatique.

■ Sociales : (i) si les consommateurs restent vigilants sur leur facture énergétique, ils sont de + en + sensibles à la qualité de l'environnement; (ii) la question de l'accès à l'énergie des zones rurales et suburbaines redevient sensible.

3.

La Transition Energétique u Nord et au Sud

« Assurer le passage d'une économie gourmande en énergies fossiles et globalement peu efficace à une autre, à base d'énergies renouvelables, à haute efficacité énergétique, consommant plus intelligemment l'énergie »



- **Multi-dividendes** : (i) sur la sécurité énergétique ; (ii) sur la croissance et l'emploi (croissance verte et solidaire) et (ii) sur le climat (sobriété carbone)
- **Quatre leviers** pour accélérer la TE et « défossiliser » les économies au Nord et au Sud:
 - Substituer **les énergies renouvelables** à celles fossiles, en distinguant (i) les énergies de flux (solaire, éolien, hydro, géothermie); (ii) les bioénergies (bioélectricité, biocarburants, biocombustibles)
 - Accroître l'**efficacité énergétique dans les 5** secteurs de consommation du fossile: production d'énergie, transport, bâtiment, industrie et agriculture/forêt ,
 - **Réguler et infléchir la demande** (mieux user de l'énergie et réduire les gaspillages)
 - Renforcer les politiques publiques de productions/utilisations durables de l'énergie

4.

Quel rôle pour l'AFD ?

1. **Accompagner les choix de politiques publiques sectorielles**, pour « défossiliser » l'offre énergétique et décliner les INDC en programmes d'investissements sectoriels
2. **Contribuer aux financements des investissements stratégiques et démonstratifs**
3. **Soutenir le développement des capacités** (sensibiliser les acteurs économiques et institutions sur l'Energie Durable et la maîtrise des consommations (administrations,, sociétés d'électricité, opérateurs de transport public, collectivités locales et municipalités, entreprises, gestionnaires de parcs immobiliers...))
5. **Adapter nos outils pour soutenir** des montages financiers et institutionnels novateurs

4.

Mobiliser la palette des outils de l'AFD, en jouant sur leur diversité

■ Prêts

- **Prêts souverains** « *projets* » dans les Etats prêts à s'endetter sur les secteurs de la TE, et/ou **prêts budgétaires** « *énergie-climat* »
 - **Prêts non souverains** fléchés sur la TE
 - auprès de banques locales (lignes de crédit dédiées)
 - et/ou d'opérateurs sectoriels bancables (*Energie, Transport, Industrie, Agriculture & Forêt...*)
 - **Prêts Proparco** pour accélérer la dynamique privée en matière de TE.
- **Complétés par des subventions** (françaises, européennes, mondiales au titre du « Climat ») **sur la coopération technique** pour accompagner les investissements.



Merci

développeur d'avenirs durables